



© MA Isère

portes ouvertes
clôture de la

ouverte à tous
18h-19h



Réseau des
Maisons de
l'Architecture

Appel à candidature 10 résidences d'architecture France • 2022

20 janvier > 28 février 2022



ORDRE
DES
ARCHITECTES



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité



Laboratoire de territoires, les architectes re-partent en résidence

Si résider c'est être établi de manière habituelle dans tel endroit, les équipes de notre 4^{ème} édition prendront ce temps de résidence pour apprivoiser les habitudes du lieu et en extraire un récit prospectif et poétique. Mieux encore elles ouvriront la voie à de nouvelles exigences en posant la question de l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, de la fertilité des sols, du tourisme alternatif, mais aussi de l'économie circulaire et de la citoyenneté.

Dans le cadre des résidences soutenues par le Conseil National de l'Ordre des architectes ainsi que par le ministère de la culture, le Réseau des maisons de l'architecture permet à nouveau aux Maisons de l'architecture de proposer à des futures équipes pluridisciplinaires de « penser » notre territoire au travers de thématiques riches :

- Réfléchir aux usages possibles des sols, retrouver des sols fertiles sur des campus ;
- Dynamiser l'écotourisme ;
- Révéler le patrimoine local architectural et environnemental, bâti et immatériel ;
- Repenser des usages afin de désenclaver des sites délaissés, composer avec les paradoxes d'un lieu ;
- Transmettre un patrimoine vivant d'architecture, permettre son appropriation aussi bien par la population locale que par celle de passage ;
- Explorer des territoires submersibles de manière sonore ;
- Repenser l'usage de certains bâtiments et valoriser ainsi leur articulation à la ville ;
- Interroger aussi la mémoire des lotissements pavillonnaires, pour explorer ce sujet incontournable de l'étalement urbain, de la mixité sociale limitée, des mobilités en question.

Nous nous félicitons de tant de thématiques sensibles, fruits d'une expertise nourrie et projetée par les Maisons de l'architecture, qui permettent aux équipes d'architectes de catalyser les richesses délaissées ou abîmées, en récit d'intentions suscitant l'amélioration voire l'embellissement de notre cadre de vie.

À travers ces actions culturelles de proximité il s'agit aussi de :

- Révéler les richesses et potentiel qui font la singularité d'un territoire en associant les élus, les habitants et les scolaires ;
- Fédérer les habitants autour de projet de renouvellement urbain et de transition écologique ;
- Proposer des installations sensibles mobilisant des outils de production et de médiation créatifs et attractifs à destination des habitants et acteurs du territoire ;
- Tisser des récits partagés grâce à l'itinérance et l'inscription d'une trace par de petites installations ;
- Recueillir la parole habitante et la transmettre afin qu'elle soit entendue.

Cette quatrième édition nous permet de cultiver de nouveaux laboratoires, des points de vue répondant à des attentes locales et ancrant une habitude « concertative » entre les différents acteurs territoriaux de notre cadre de vie ; mais surtout par ses thématiques actuelles d'élargir le dialogue à des questionnements urgents attendant des réponses concrètes et sensées.

Elle sera aussi l'occasion de valoriser les trois éditions précédentes, par la publication d'un livre blanc et une exposition rétrospective, réalisées grâce au mécénat de la Caisse des Dépôts.

Souhaitons aux futures équipes résidentes, de vibrer au rythme de ces lieux arpentés, de s'imprégner de leurs histoires, et d'en faire écho avec leur regard extérieur, auprès de ceux qui y vivent.

En sensibilisant le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité changeante des villes et des territoires, souhaitons leur surtout de nourrir le débat sur les besoins de repenser la production architecturale contemporaine, les usages et les modes de vie comme leviers de re-qualification de notre vivre ensemble.

Rencontres, dialogues, échanges, récits, projections, tout un programme social qui porte l'architecture à sa plus haute valeur : l'abri de nos vies.

Anne-Sophie KEHR
Présidente du
Réseau des maisons de l'architecture

Qu'est ce qu'une résidence portée par une Maison de l'architecture ?

Depuis 2018, 29 résidences portées par les Maisons de l'architecture ont été menées en France, sous l'impulsion du Réseau des maisons de l'architecture.

Il s'agit d'élargir les expérimentations des Maisons de l'architecture à l'ensemble du territoire national, et de développer et valoriser ce dispositif innovant.

La résidence d'architecture est **un projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre un.e architecte mandataire accompagné.e d'un.e ou plusieurs autres professionnel.les, et des populations, des élu.es, habitant.es, acteurs et actrices locaux, sur un territoire et dans un contexte donnés.

L'architecte mandataire et son binôme sont accueillis pendant six semaines dans un territoire où ils sont **en immersion**. Ils habitent et travaillent sur place.

La résidence d'architecture a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines** liées à l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également **susciter le débat** sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, les résident.es associent à la démarche les populations, les élu.es, les acteurs locaux et plus largement l'ensemble des habitants. Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son binôme sont invités à **rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités**.

Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée, un récit**, et de les partager avec celles et ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

A l'issue de la résidence, **une restitution de la démarche** est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à toutes et tous.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque binôme créera et alimentera **un site/blog dédié à la résidence** et produira **un support de synthèse** présentant leur démarche et leurs réalisations.



Fantastique Atlas, Laval 2020 © MA Pays de la Loire

MOYENS MIS EN OEUVRE

Chacune des 10 résidences dispose d'un cadre commun.

L'équipe résidente doit être constituée de **deux personnes** : un.e **architecte mandataire** du groupement, accompagné.e d'un.e **autre professionnel.le**. (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

La durée de chaque résidence est de **6 semaines**, réparties sur plusieurs mois.

L'enveloppe financière est équivalente pour chaque équipe résidente :

Indemnité de résidence : 10 000 € TTC

Budget de production : 5 000 € TTC

LE RÔLE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE

La Maison de l'architecture porte la résidence d'architecture dont elle assure **le pilotage et la coordination générale** (ingénierie culturelle).

Elle mobilise **son réseau de partenaires** et l'associe à la démarche.

Elle accueille et accompagne les résidents, apportant **son expertise et son savoir-faire tout au long du projet**, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Elle veille à la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions.

Elle veille également à la **cohérence et à la qualité de la démarche et des productions** des architectes accueillis.

Enfin, elle assure la **valorisation régionale et nationale** de la résidence d'architecture, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.



10 territoires de résidence en France

Les résidences d'architecture se répartissent sur tout le territoire en France.

Communes rurales ou quartiers urbains, les territoires d'accueil offrent des contextes et enjeux divers, en vue de permettre aux expériences menées d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, à la fertilité des sols, au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire ou encore à la citoyenneté.

Voici les lieux et les thèmes des résidences 2022 :

BESANÇON | Doubs (25)

L'usage du sol

MA FRANCHE-COMTÉ
www.maisondelarchi-fc.fr
contact@maisondelarchi-fc.fr - 03 81 83 40 60

FIUM'ORBU CASTELLU | Corse du Sud (2A)

Comment repenser le tourisme ?

MA CORSE
www.maisonarchi.corsica
contact@maisonarchi.corsica - 07 71 73 03 03

GORGES DE LA ROUVRE | Orne (61)

Laboratoire des territoires 2022

TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
www.territoirespionniers.fr
contact@territoirespionniers.fr - 02 31 24 06 81

GRENOBLE | Isère (38)

Cheminement dans un fragment urbain

MA ISERE
www.ma38.org
contact@ma38.org - 04 76 54 29 97

ÎLE DE VASSIVIÈRE | Haute Vienne (87)

Va et vient, résidence d'art et d'architecture

MA LIMOUSIN
www.ma-limousin.fr
maison.architecture.limousin@gmail.com
05 55 33 22 56

LE MANS | SARTHE (72)

Territoires inondables et espaces sonores

MA PAYS DE LA LOIRE
www.ma-paysdelaloire.com
contact@maisonarchi.org - 02 40 47 60 74

MONTIVILLIERS | Seine Maritime (76)

L'ancien Lycée questionné

LE FORUM - MA NORMANDIE
www.man-leforum.fr
contact@man-leforum.fr - 02 35 03 40 31

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VENDEUVRE-SOULAINES | Aube (10)

Point de vue, point de vie

MA CHAMPAGNE-ARDENNE
contact@ma-ca.org - 07 82 42 85 98

POITIERS | Vienne (86)

Le pied dans Les Sables

MA POITIERS - NOUVELLE AQUITAINE
www.ma-poitiers.fr
contact@ma-poitiers.fr - 05 49 42 89 79

ST-MÉDARD-EN-JALLES | Gironde (33)

Les lotissements pavillonnaires : une tentative d'utopie ?

LE 308 - MA NOUVELLE AQUITAINE
www.le308.com
ma@le308.com - 05 56 48 83 25

répartition géographique

Milieu périurbain
St-Médard-en-Jalles

Milieu urbain
Besançon
Le Mans
Grenoble
Poitiers
Montivilliers

Milieu rural
Gorges de la Rouvre
Fium'Orbu Castellu
C.C. de Vendevre-Soulaines
Île de Vassivière





DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidature est ouvert aux **architectes et diplômé.es d'État en architecture, accompagnés d'un.e autre professionnel.le** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

Pour chaque résidence, un dossier complet doit être **envoyé à la Maison de l'architecture référente** :

- + en version papier par courrier
- + en version numérique (5 Mo maximum)

Pour toutes les résidences, la date limite d'envoi est fixée au **lundi 28 février minuit**.

Un binôme peut postuler à **deux résidences au maximum**.

CONTENU

Les documents à fournir sont les mêmes pour toutes les résidences, à savoir :

- + **une note d'intention** (A4 recto-verso)
- + **un CV pour chaque membre du binôme**
- + **la copie du diplôme de l'architecte mandataire**
- + **une présentation des références du binôme** (2 A4 recto-verso)
- + **la fiche de candidature originale complétée et signée**
- + **une présentation du binôme** (10 lignes)
- + **une photo du binôme** (en haute définition - merci de spécifier les crédits photographiques)

Le texte de présentation et la photo seront utilisés sur l'ensemble des supports de communication du Réseau des maisons de l'architecture et de la Maison de l'architecture référente pour communiquer.

COMMUNICATION

Le Réseau des maisons de l'architecture assurera la communication nationale du dispositif depuis le lancement de l'appel à candidature jusqu'à la valorisation finale des résidences menées.

Afin de permettre à toutes et tous de suivre le déroulement des résidences, chaque binôme devra :

- + **créer et alimenter un site/blog dédié à la résidence.**
- + **produire un support de synthèse** (publication, vidéo, reportage photographique, dessins etc.), présentant leur démarche et leurs réalisations et de mettre à disposition du RMA tous les documents nécessaires.

Ils constitueront des supports de valorisation, témoins de l'expérience menée.

Le Réseau des maisons de l'architecture relayera l'actualité des résidences en cours sur ses réseaux sociaux.





FICHE DE CANDIDATURE

Résidences d'architecture du Réseau des maisons de l'architecture

1 / IDENTITÉ DU GROUPEMENT

NOM DU GROUPEMENT
(s'il s'agit d'un collectif)

Présentation de l'architecte mandataire

NOM PRÉNOM

N° SIRET

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

Accompagné.e de

NOM PRÉNOM

PROFESSION

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

2 / CANDIDATURE POSSIBLE À DEUX RÉSIDENCES MAXIMUM

Envoyer un dossier candidature par résidence - Cocher la/les case(s) correspondante(s)

- BESANÇON (Doubs) | L'usage du sol | MA FRANCHE COMTÉ
- FIUM'ORBU CASTELLU (Corse du sud) | Comment repenser le tourisme ? | MA CORSE
- GORGES DE LA ROUVRE (Orne) | Laboratoire des territoires 2022 | TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
- GRENOBLE (Isère) | Cheminement dans un fragment urbain | MA ISÈRE
- ÎLE DE VASSIVIÈRE (Haute-Vienne) | Va et vient, résidence d'art et d'architecture | MA LIMOUSIN
- LE MANS (Sarthe) | Territoires inondables et espaces sonores | MA PAYS DE LA LOIRE
- MONTIVILLIERS (Seine Maritime) | L'ancien Lycée requestionné | LE FORUM - MA NORMANDIE
- C.C. DE VENDEUVRE-SOULAINES (Aube) | Point de vue, Point de vie | MA CHAMPAGNE ARDENNE
- POITIERS (Vienne) | Le pied dans Les Sables | MA POITIERS - NOUVELLE AQUITAINE
- ST-MÉDARD-EN-JALLES (Gironde) | Lotissements pavillonnaires : une tentative d'utopie ? | LE 308 - MA NOUVELLE AQUITAINE

Je soussigné(e)(architecte mandataire),
m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le Signature :



L'usage du sol

QUAND ?

d'avril à septembre 2022

OÙ ?

Besançon | Doubs (25)

© Sol and Co

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le territoire de résidence se situe sur le site de l'Université de Franche-Comté, en périphérie immédiate de la ville de Besançon. Dans la suite du concours Européen sur les Villes productives (2016), l'agglomération bisontine missionne l'équipe lauréate du concours Altitude 35 pour travailler à la transformation du site afin de moderniser bâtiments et espaces extérieurs.

Le début de l'année 2019 voit l'élaboration du « plan guide du campus Bouloie-Temis » qui définit 5 orientations pour le Campus : « Parc - attractif et pluriel - piéton et vélo - convivial et solidaire - ouvert sur la ville ».

Une première phase de réalisations est en cours sur des places, des parcs et des rues perpendiculaires aux axes urbains. Le lieu est un espace très arboré, largement enherbé, dans lequel viennent s'insérer les bâtiments universitaires et leurs annexes. C'est sur une partie de ces interstices que s'installera la résidence, dans la continuité du futur jardin des sciences (lié au jardin botanique).

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents logeront sur le site universitaire, dans deux chambres du CROUS.
Un espace de travail mis à disposition au sein de la Maison des étudiants.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à septembre 2022

2 semaines sur les 15 premiers jours d'avril 2022

3 semaines à cheval sur juin-juillet 2022

1 semaine fin septembre 2022

THÉMATIQUE

Les résidents devront travailler concomitamment avec la communauté universitaire et les habitants riverains, dans l'idée de réfléchir aux usages possibles du sol. Les interstices enherbés n'ont d'autres fonctions que d'être des lieux de passage ou de détente, mais leurs vastes surfaces incitent à développer d'autres usages possibles, et notamment nourriciers et productifs.

Pour cela plusieurs conditions : ouvrir le campus sur la ville et le rendre attractif en travaillant sur ses franges, retrouver un sol fertile, travailler à une temporalité permettant la culture des espaces sur les 3 saisons favorables, créer des liens entre les différents acteurs de la ville (agriculteurs, étudiants, enseignants, riverains, entreprises, etc.), décroquer le campus et rendre ses limites perméables.

La résidence doit travailler aux questions d'économie circulaire, de développement local, de partage de l'espace et de mixité sociale et d'agriculture urbaine. Comment retrouver la définition originelle du foncier : « le fond de terre ? ».

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Présentation du projet du Campus avec les lycéens des établissements riverains (Lycée Pâris, Lycée Ledoux) ;

- Conférence avec présentation du Plan guide Campus-Bouloie par l'équipe de paysagistes-concepteurs d'Altitude 35 ;

- Conférence et visites commentées sur le patrimoine architectural du campus avec Stéphanie Honnert (architecte du patrimoine) dans le cadre d'une Etude architecturale et patrimoniale commanditée par la DRAC.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le **de l'agriculture urbaine**.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt des candidats pour l'expérimentation et l'exploration de solutions innovantes ;
- La capacité des candidats à mener des démarches participatives et pédagogiques impliquant tous les publics ;
- La connaissance et l'intérêt particulier des candidats pour toutes les questions touchant à l'usage du sol, la nature en ville, l'agriculture périurbaine, les jardins partagés, les vergers conservatoires, la flore sauvage (« incroyables comestibles »), l'économie locale et circulaire ;
- La pertinence de la proposition d'intervention au regard des attendus de la résidence et des caractéristiques du territoire d'accueil.

Les résidents devront se positionner plus particulièrement dans le cadre du projet Campus Bouloie Temis (Installation du Jardin botanique, création d'une coulée verte, aménagement des espaces extérieurs, etc.).

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@maisondelarchi-fc.fr

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Franche-Comté
1 rue des Martelots
25000 BESANÇON

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national et régional de l'Ordre des architectes
- La DRAC Bourgogne Franche-Comté
- Grand Besançon Métropole

Partenaires opérationnels

- Université de Franche-Comté
- Altitude 35
- CROUS
- Ville de Besançon
- Comité de quartier de Montrapon
- Aux Monts fermiers
- Association des résidents de la Bouloie



Maison de
l'Architecture
de Franche-Comté



© Antoine Seguin

Depuis 1988, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté partage le projet de construction d'une culture commune de l'architecture moderne et contemporaine, auprès d'un public le plus large possible. Citoyens ordinaires, amateurs éclairés, jeunes et moins jeunes, institutions et collectivités territoriales, professionnels, tous sont ainsi invités tout au long de l'année aux rendez-vous de la Maison de l'Architecture de Franche-Comté.

Appréhender l'Architecture, la Ville et l'urbanisme, le paysage, les jardins et le design, nos modes de vie et nos usages, par des actions de sensibilisation, c'est envisager nos espaces bâtis et paysagers, urbains et ruraux comme un patrimoine singulier et vivant, un bien commun en mouvement. Chaque année, c'est en considérant l'Architecture comme une aventure collective à laquelle chacun peut prendre part que la Maison de l'Architecture de Franche-Comté développe ses actions.

Tous nos projets affirment notre engagement, participent à la connaissance, à la compréhension, des grands enjeux sociétaux qui nous mobilisent et à la mise en œuvre de solutions collectives et créatives dans les espaces où nous habitons. C'est ce même esprit collaboratif qui nous anime, qui favorise la transversalité et nous amène à la réalisation de nos actions sous la forme de partenariats.

Tout aussi attentifs au calendrier national qu'aux problématiques locales, nous nous engageons avec une programmation spécifique dans les manifestations Rendez-vous au Jardin, Journées européennes du Patrimoine et Journées nationales de l'Architecture. Du projet à la réalisation, du local à l'international, de l'urbain au rural, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté propose de révéler les dimensions du territoire dans tous ses états et constitue un lieu de ressources naturel vers lequel chacun peut se tourner pour interroger, découvrir, partager et apprécier l'Architecture d'aujourd'hui, les enjeux de la construction et de l'aménagement de notre région.



Comment repenser le tourisme ?

QUAND ?

d'avril à novembre 2022

OÙ ?

Fium'Orbu Castellu | Corse

du Sud (2A)

© MA Corse

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le territoire du Fium'Orbu Castellu, situé à l'est de la Corse s'étend de la plaine en bord de mer jusqu'en montagne, à l'intérieur des terres.

Sa population en augmentation reste ancrée sur les communes du littoral mais son économie est marquée principalement de manière historique par l'agriculture.

Son patrimoine est riche et diversifié mais est peu valorisé. Cette micro-région reste un des seuls territoires corses où l'activité touristique du littoral n'a pas d'influence économique sur l'intérieur. Elle souhaite mettre en place une dynamique territoriale afin de renforcer son identité et, dans cette optique, a entrepris une démarche d'écotourisme.

Le territoire du Fium'Orbu Castellu a entrepris cette démarche d'écotourisme, c'est-à-dire une démarche globale qui vise à réduire l'impact environnemental et social du tourisme en proposant de découvrir des territoires dans un esprit de respect de la nature, des hommes et de la diversité culturelle.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents logeront dans un gîte et un logement communal.

Un espace de travail mis à disposition au sein de la Mairie et de la Médiathèque.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à novembre 2022

1ère session : avril/mai

2e session : juin/juillet

3e session : août/septembre

4e session : octobre/novembre

THÉMATIQUE

À partir des nombreuses études en cours sur le territoire, imaginer des dispositifs qui permettent de dépasser les idées reçues et incitent à cheminer collectivement par la rencontre, l'échange et le croisement des regards. Associer à cette démarche les élus, acteurs locaux, habitants, scolaires, associations ...

Comment ceux-ci s'approprient la démarche d'écotourisme entreprise par les communes ?

Quel nouveau regard portent-ils sur ces nouveaux défis et quelles sont leurs attentes ? Quels sont les lieux, les activités, les habitants susceptibles de porter ces nouvelles valeurs afin de créer un maillage fédérateur de la communauté de communes ?

Comment créer une porosité entre le littoral et l'intérieur ? Comment ce maillage peut-il symboliser cette transition écologique qui propose de changer nos modes de vie vers une alternative soutenable ? Comment peut se traduire en termes d'aménagement l'hybridation entre un lieu de vie quotidien pour les résidents permanents et un lieu de vie attractif pour les visiteurs ? Comment imaginer ce futur tous ensemble pour le rendre réalisable ?

PENDANT LA RÉSIDENCE

- La résidence sera ponctuée de réunions/ateliers de sensibilisation avec les habitants et les acteurs locaux, dans leur diversité ;
- À l'issue de la résidence, une large restitution sera organisée par les résidents, en collaboration avec la MA Corse, afin que le processus de la résidence ait une diffusion la plus large possible ;
- Cette synthèse sera notamment restituée sous forme de vidéo de 3 mn ;
- D'autres supports / types de rendu pourront également être proposés afin que la MA Corse puisse, après la fin de la résidence, les utiliser en vue d'organiser une restitution itinérante.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le :

un.e écrivain, ethnologue, géographe, sociologue, philosophe, artiste (vidéaste, plasticien, photographe), ou paysagiste ;
ou un.e deuxième architecte ayant les compétences complémentaires évoquées ci-avant.

Véhicule obligatoire

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet
- La capacité du binôme à s'exprimer et communiquer (oral, écrit et de manière graphique) auprès du public ;
- La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention ;
- La connaissance et l'intérêt particuliers pour l'économie circulaire et les circuits courts ainsi que les problématiques liées au dérèglement climatique.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :

contact@maisonarchi.corsica

et par courrier postal à :

Maison de l'architecture de Corse
c/o Michèle BARBÉ
Allée des Eucalyptus
Portigliolo
20138 COTI CHIAVARI

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national de l'Ordre des architectes
- La DRAC de Corse
- Collectivité de Corse
- Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu
- Agence du Tourisme de la Corse

Partenaires opérationnels

- Associations locales
- Écoles
- Institutions



Dans ce moment décisif que nous vivons aujourd'hui dans notre région, où ceux qui se sont battus parfois violemment pour défendre cette richesse naturelle et patrimoniale exceptionnelle sont aujourd'hui dans les organes de décision, il est temps de créer une synergie autour de l'aménagement du territoire et de l'élaboration du cadre bâti.

La Maison de l'architecture de Corse est une structure culturelle régionale.

Elle crée des espaces d'échanges et de réflexion associant à la fois la maîtrise d'usage (habitants, acteurs), la maîtrise d'ouvrage (élus, collectivités locales, bailleurs, institutions) et la maîtrise d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes) autour des enjeux de notre région.

L'objectif de la Maison de l'architecture de Corse est que les donneurs d'ordre et le citoyen se saisissent d'une connaissance qui n'est pas enseignée à l'école, bien qu'elle touche au quotidien.

Comprendre les lieux de notre vie, le déjà là et sa transformation afin de pouvoir intervenir sur ce qui est, va, ou peut advenir.

Donner les clefs pour analyser, comprendre et formuler un avis afin d'être en position d'agir sur son environnement.

Depuis 4 ans la Maison de l'Architecture de Corse, à travers ses actions, sensibilise tous les publics de l'île aux grandes mutations auxquelles est confronté notre monde dans l'élaboration du cadre de vie (transition énergétique, transition écologique, transition numérique, développement touristique). Ces mutations sont des éléments importants du débat public.



Laboratoire des territoires

QUAND ?

de mai à octobre 2022

OÙ ?

Les Gorges de la Rouvre | Orne (61)

© Ch. Aubert

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Situé dans l'Orne, le site naturel de la Roche d'Oëtre et des Gorges de la Rouvre est un site naturel et touristique incontournable de la Suisse normande, lieu sauvage entre bocage et montagne. Ce site chaotique et escarpé, restes du Massif Armoricain, abrite une faune et une flore exceptionnelle comme la moule perlière, la loutre ou encore la cladonie des rennes.

Dans ce territoire de bocage aux pratiques agricoles diversifiées, collectivités, actrices et acteurs locaux (producteurs, artisans, réseau de tourisme durable, auberge partagée, tiers-lieux rural en création...), habitants et habitantes animent le territoire et y portent des initiatives s'appuyant sur les richesses locales, savoir-faire traditionnels et s'associent faisant émerger des pratiques renouvelées de leur territoire.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents logeront dans un gîte rural.
Un espace de travail mis à disposition au sein de la Maison des paysages.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties en 3 ou 4 sessions de mai à octobre 2022

Le calendrier sera validé par Territoires pionniers et le CPIE Collines normandes.

THÉMATIQUE

En collaboration avec le CPIE Collines normandes, plusieurs collectivités, actrices et acteurs locaux, Territoires pionniers propose d'accueillir des architectes en résidence avec pour objectif de révéler les richesses du patrimoine local, tant environnemental, bâti qu'immatériel, et de questionner les manières de vivre dans cette partie remarquable du bassin versant de la Rouvre et de l'Orne voisine.

Alors que le GIEC (Groupement Intergouvernemental d'Experts du Climat) a publié son 6ème rapport en 2021, enrichi par les travaux prospectifs du GIEC régional pour la Normandie (<https://www.normandie.fr/giec-normand>), cette résidence a pour vocation d'ouvrir les esprits et les imaginaires des communautés habitantes, afin d'envisager collectivement des réponses spécifiques aux défis sociaux et écologiques à venir.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Les résident·es seront invité·es à associer les enfants et les jeunes en travaillant avec les établissements scolaires.
- Des rencontres, balades ou ateliers, seront l'occasion de rassembler les habitant·es et de les impliquer de manière active dans la démarche.
- La restitution aura lieu sur place en fin de résidence.
- Territoires pionniers valorisera la résidence dans le cadre de la 5ème édition de Chantiers communs en mars 2023.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le : **architecte, paysagiste, écologue, charpentier, illustrateur...**

Véhicule obligatoire

Sélection

Le jury sera sensible à :

- La qualité et la pertinence des références proposées ;
- L'intérêt pour les démarches expérimentales, la pédagogie et la communication ;
- La capacité à mettre en œuvre des démarches intégrant les enjeux écologiques, sociaux et culturels du milieu d'intervention ;
- La capacité à mener des démarches participatives, à impliquer et associer les populations au projet ;
- La capacité à éco-concevoir, à fabriquer du mobilier, des installations, et à intégrer une démarche d'économie circulaire ;
- La capacité à travailler en équipe de façon transversale, et la complémentarité des membres de l'équipe ;
- La qualité graphique et rédactionnelle de présentation des contenus.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@territoirespionniers.fr

et par courrier postal à :

Territoires Pionniers
Maison de l'architecture - Normandie
22 place Jean Letellier
Les Quatrans
14000 CAEN

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national de l'Ordre des architectes
- La DRAC Normandie
- La Région Normandie

Partenaires opérationnels

- Conseil départemental de l'Orne
- CPIE Collines normandes
- Flers agglo
- Commune d'Athis Val de Rouvre
- Commune de Saint-Philbert-sur-Orne
- La Menuise (futur tiers-lieux) et ses membres
- CAUE de l'Orne
- UDAP de l'Orne
- Office de tourisme de la Suisse Normande



Territoires pionniers mène des projets de terrain durables et singuliers : ateliers, résidences, rencontres et événements publics. Elle participe activement à la transformation écologique et sociale du territoire en ouvrant des espaces d'échange et d'expérimentation associant habitant·es, professionnel·les, élu·es, actrices et acteurs locaux.

Chaque année, elle accueille des architectes en résidence dans le cadre de son Laboratoire des territoires. Elle est la première Maison de l'architecture à mener, dès 2010, ces résidences en vue d'accompagner les habitant·es à se réapproprier collectivement leurs lieux de vie. En 2021, elle a publié le livre «révéler, cultiver, réhabiter» pour fêter la 10ème session du Laboratoire des territoires et partager son expérience.

Depuis 2019, Territoires pionniers coordonne Chantiers communs, un mois de propositions autour de l'architecture, des territoires et de leurs enjeux en Normandie. Au fil d'une cinquantaine de propositions, elle rassemble des partenaires très divers et ouvre avec eux des espaces d'échange, de réflexion et de création collective, convaincue que l'architecture est un vecteur de transformation écologique et sociale.

Territoires pionniers mène également des actions de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes citoyens, acteurs de la vie de nos territoires, au sein de son Minicitylab.



© MA Isère

TERRITOIRE D'ACCUEIL

À l'extrémité du massif de Chartreuse, la Bastille est un éperon rocheux au nord du centre historique de Grenoble. Le site du Rabot niché sur un plateau intermédiaire est perçu comme un lieu « réservé » à ses seuls habitants, les étudiants, étant devenu universitaire dans les années 60.

La mixité des fonctions et des époques, donjon du XV^e, fort militaire, puis cité étudiante, dont les bâtiments classés sont répartis sur huit hectares, invite à une analyse prospective et à la réinterprétation des lieux. Offrant un panorama unique sur la ville de Grenoble et le grand paysage des montagnes environnantes, sa position est exceptionnelle.

La fermeture imminente de la cité U en 2023/2024 constitue l'occasion d'une mutation du site, articulant les enjeux urbain et patrimonial.

Difficilement accessible car peu desservi par les transports, il pâtit de l'absence d'un projet susceptible de susciter une réflexion capable de valoriser son patrimoine bâti, de renouveler l'approche des problématiques d'habiter la pente et de ménager la richesse de sa biodiversité.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents seront hébergés dans un logement au sein de la cité du Rabot ; Un espace de travail étant mis à disposition sur place (ancien réfectoire ou local associatif).

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties en 3 fois 2 semaines de mars à juin 2022.

THÉMATIQUE

Les thématiques de mémoire et d'identité s'inscrivent naturellement dans ce lieu où les résidents seront invités à mettre en récit le site, à créer un parcours inédit et un cheminement qui le relie à la ville, à rechercher et expérimenter ses possibles évolutions, à l'ouvrir aux différents usagers et habitants de l'agglomération.

Le binôme devra concevoir, produire et imaginer des représentations de ce que pourrait devenir le site du Rabot. L'enjeu de la résidence est d'illustrer l'amplification et la diversification des usages du lieu afin qu'il trouve sa dimension métropolitaine.

À partir de ses qualités paysagères et de son bâti de caractère, les représentations à créer devront être coconstruites, inventives et partageables avec un public très divers, pour révéler les potentialités du lieu dans son territoire. Evoquer des espaces créatifs, pour mettre à profit ses multiples ressources, composer avec ses paradoxes, permettra de ne plus le considérer comme un site centré sur lui-même mais comme une destination à l'échelle de la Métropole.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Organisation d'événements sur la sensibilisation et la valorisation du patrimoine bâti et naturel du site ;
- Ouvrir le site plus largement aux publics grâce à des visites thématiques ;
- Ateliers maquettes avec les scolaires ;
- S'associer à la communauté étudiante sur place ;
- Correspondance géographique et visuelle entre la m'A Isère et le site du Rabot tout au long de la résidence ;
- Exposition de restitution à la Maison de l'Architecture de l'Isère ;
- Spectacle vivant autour de la mémoire du lieu.
- Battle en réseau avec le jeu de construction virtuelle Isèrecraft ;
- Valorisation de la résidence dans le cadre de l'actualité événementielle de la Métropole.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le : **paysagiste, urbaniste, démarche artistique autour du patrimoine et/ou du réemploi des matériaux.**

Sélection

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de ses partenaires.

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- La mise en perspective de la dimension patrimoniale vers des problématiques liées à l'évolution des usages ;
- La capacité de dialogue avec de nombreux acteurs et l'intention d'intégrer la démarche à des initiatives locales ;
- La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@ma38.org

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de l'Isère
4, place de Bérulle
38000 GRENOBLE

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national de l'Ordre des architectes
- La Ville de Grenoble
- Grenoble Alpes Métropole
- Le CROUS
- La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Partenaires opérationnels

- ENSA Grenoble
- IUGA
- AURG
- CAUE Isère
- Associations étudiantes et d'habitants
- Etablissements scolaires
- Maison de l'Image



© Antoine Seguin

Depuis 1985, la Maison de l'architecture de l'Isère, association loi 1901, est un lieu de diffusion et de transmission de la culture architecturale.

Sa présence au cœur de l'agglomération grenobloise la situe comme un lieu ressource pour les professionnels du territoire.

Elle dispose d'une visibilité nationale par son action au sein du Réseau des maisons de l'architecture, notamment sur la transmission et la pédagogie.

Grâce à l'investissement bénévole de ses adhérents et au travail de ses permanents, elle joue un rôle d'animateur culturel et associatif pour les architectes. Elle contribue à sensibiliser les différents publics à l'architecture.

Par sa liberté d'action et le choix de ses sujets d'actualité, elle incarne une force de proposition pour ses différents partenaires : des institutionnels aux associations, des groupes d'habitants aux publics scolaires, des architectes aux amateurs d'architecture.

Consciente des défis à relever, la Maison de l'architecture de l'Isère participe à de nombreuses manifestations dédiées au développement des villes durables.

Une continuité d'actions ou de rencontres informelles lui permet d'être un acteur lisible et impliqué.



TERRITOIRE D'ACCUEIL

Implanté sur l'île de Vassivière, le Centre international d'art et du paysage est situé en zone rurale, de faible densité démographique, dont les principales activités économiques sont l'exploitation forestière et le tourisme. Dans ce cadre, le Centre d'art apparaît en tant que lieu-ressource sur le paysage, l'aménagement des espaces naturels et la ruralité contemporaine, au croisement de l'art, de l'architecture, de l'anthropologie et de l'écologie.

Lancé en 2012, le projet des résidences de recherche et de création poursuit les expérimentations initiées par le Centre d'art de Vassivière autour de formes architecturales innovantes et de réalisations paysagères hors normes : bâtiment d'Aldo Rossi et de Xavier Fabre (1987-1991), réhabilitation du Château de l'île en lieu de résidence par Berger&Berger et BuildingBuilding (2010-2012), charte paysagère de Gilles Clément (2002), projet de commande d'hébergements flottants par Philippe Rahm (2011), commandes publiques aux architectes Hans-Walter Müller (2007) et Yona Friedman (2009), résidence de recherche sur la passerelle de l'île (2015), commande paysagère de Liliana Motta (2017), appel à projets aires de bivouac (2017) avec le PNR Millevaches, le projet Vassivière Utopia dans 9 communes autour de l'île (2018-2020).

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

L'équipe retenue logera dans les résidences de recherche et de création du Château de l'île de Vassivière qui dispose également d'un espace de travail avec un accès internet.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de mai à juillet 2022 :

du lundi 23 mai au lundi 20 juin
du mercredi 13 juillet au mercredi 27 juillet

THÉMATIQUE

À l'occasion des 30 ans du bâtiment, la Maison de l'architecture s'associe au Centre d'art pour proposer une résidence de recherche et de création qui questionnera l'architecture d'Aldo Rossi et Xavier Fabre et son ancrage dans le territoire :

Comment mettre en lumière une architecture remarquable ? Comment transmettre un patrimoine vivant d'architecture, d'art et de paysage ? Quelle appropriation du lieu par la population locale, les artistes, les visiteurs et les personnes qui l'animent ?

Imaginé comme un signal dans le paysage rural, le bâtiment du Centre d'art se compose de deux entités bâties : un phare qui domine l'île et un volume rectiligne qui épouse la pente naturelle tout en pointant le barrage de Vassivière et son lac artificiel. Le Centre d'art est tout à la fois un lieu de convergence et rayonnement sur le territoire.

Réel ou fictif, matériel ou numérique, pérenne ou éphémère, le projet de cette résidence de recherche et de création en architecture devra se focaliser sur le Centre d'art et son lieu, sur l'œuvre d'Aldo Rossi et de Xavier Fabre, un travail de va et vient entre le bâtiment postmoderniste, son histoire et l'environnement.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Plusieurs temps de rencontres avec les publics dont les scolaires seront proposés par l'équipe retenue afin de faire état de leur recherche et de l'avancement sur le projet. Une restitution finale publique pourra également être envisagée au sein des résidences du Château de l'île.

- Dans le cadre de la création du nouveau site internet du Centre d'art, la partie sur l'histoire de l'architecture du Centre d'art pourra être complétée par la recherche de l'équipe retenue.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel. le : **architecte, artiste, paysagiste, designer, écrivain, critique d'architecture, historien, chercheur, artisan...**

Sélection

Le jury sera sensible à :

- La motivation de l'équipe sur cette recherche scientifique autour du bâtiment et son contexte local en milieu rural ;
- La possibilité de mener un projet expérimental de recherche et de conception au croisement de plusieurs disciplines ;
- La capacité à travailler de manière collaborative et participative en impliquant les publics locaux au projet de recherche ;
- La capacité à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public dans le cadre de démarches participatives et pédagogiques.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
maison.architecture.limousin@gmail.com

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture du Limousin
75 boulevard Gambetta
87000 LIMOGES

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le Conseil national de l'Ordre des architectes
- Le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière
- La Région Nouvelle-Aquitaine
- La DRAC Nouvelle-Aquitaine

Partenaires opérationnels

- Beaumont-du-Lac
- Conservatoire du littoral – Délégation de rivages Lacs
- Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière



© Antoine Seguin

L'association la Maison de l'Architecture du Limousin s'inscrit dans un territoire dit rural, le vert Limousin. Pour éveiller et sensibiliser à l'architecture et au paysage, qui constituent notre quotidien et sur lequel on ne porte pas forcément les yeux, nous faisons le choix du local, des personnes et des savoir-faire. Nous allons à la rencontre des lieux, de ceux qui les façonnent et les habitent pour les infuser et diffuser aux autres. Nous initions et tissons des liens à l'échelle locale du Limousin, de la Nouvelle-Aquitaine et nationale avec le Réseau des Maisons de l'Architecture et les autres Maisons de l'Architecture.

Pour partager l'architecture et le paysage, notre programmation se compose de visites, de conférences, d'ateliers et d'expositions. Afin de mener ces actions, la MA Limousin est animée de forces vives d'univers variés et complémentaires, architectes, paysagistes, enseignants, étudiants... professionnels ou amateurs d'architecture et de paysage.

Nous participons pour la première fois à ce projet de résidence avec le Centre d'art de Vassivière, partenaire privilégié avec lequel nous sommes heureux de collaborer régulièrement à travers des projets multiples (stage de sensibilisation pour appréhender l'espace dans l'art et l'architecture, livret de découverte du Centre d'art pour les enfants, visite-balade Vassivière Utopia...).



Territoires inondables & espaces sonores

QUAND ?

d'avril à septembre 2022

OÙ ?

Le Mans | Sarthe (72)

© Alain-Szczuczynski

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Située à la confluence de la Sarthe et de l'Huisne, la ville du Mans est identifiée en 2012 comme un territoire donnant lieu à une stratégie locale de gestion du risque d'inondation et à un plan de prévention associé. Particulièrement affectée par une crue lente en 1995 due à des précipitations conséquentes, la population du Mans s'est mobilisée et les pouvoirs publics ont mis en place un certain nombre d'ouvrages de protection.

Une culture du risque s'est installée, générant une barrière et physique entre l'espace naturel fluvial et les manœuvres-manceaux.

Les quartiers Olivier Heuzé, Pâtis Saint-Lazare et Sables d'Or sont situés précisément à la confluence des deux rivières. À l'écart du centre-ville, ils se sont développés autour d'une activité industrielle, artisanale et tertiaire qui tend à muter. Ils accueillent aujourd'hui un habitat individuel dense générant une vie de quartier singulière.

Animé par les rivières qui le traversent, le site compose entre naturalité et risque, où les rives, propices à la flânerie, forment aussi barricades, derrières lesquelles on s'isole et se protège.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Un lieu d'hébergement sera mis à disposition par la Ville du Mans.

Un espace de travail sera mis à disposition au sein de la Fabrique, rêves de ville.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à septembre 2022

- 1 semaine d'immersion
- 2 semaines de conception
- 2 semaines de fabrication
- 1 semaine de restitution

THÉMATIQUE

La résidence d'architecture propose de s'intéresser aux territoires submersibles à travers une exploration sonore de l'espace.

Le territoire choisi réunit plusieurs problématiques contemporaines majeures, constituant ainsi un secteur à fort potentiel pour la ville du Mans. Enclavés par un espace naturel sensible et des axes routiers-ferroviaires structurants, le site vit au rythme des effets sonores que génère son occupation, sa vie habitante, mais aussi sa morphologie, ses espaces minéraux, paysagers ou aquatiques comme résonateurs.

Les résident.es révéleront les richesses et potentiels qui font de ce quartier un territoire singulier et fédéreront les habitant.es autour des enjeux qui l'anime. Pour cela, l'équipe devra proposer, sur des lieux et des temps clés de la vie du site, des activités, installations sensibles ou expérimentations, mobilisant des outils de médiation sonores et attractifs, à destination des habitant.es, acteurs et actrices du territoire.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Les résidents sont invités à mener des actions pédagogiques dans les établissements scolaires du quartier.
- Au sein de la Fabrique-rêves de ville, des ponts pourront être établis entre la résidence et :
 - les ateliers pédagogiques organisés par le service Tourisme et Patrimoine ;
 - les étudiants de l'école supérieure d'art et de design Tours-Angers-Le Mans,
 - le temps fort public autour des jardins, parcs et gestion des espaces verts prévu au printemps par la Fabrique ;
- Exposition et valorisation finale au Mans en partenariat avec la Fabrique – rêves de ville et le CAUE 72.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée **d'un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le **exerçant dans le domaine des arts sonores** : designer sonore, artistes sonores, musiciens, compositeurs, acousticien.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- La connaissance et l'intérêt particuliers pour les problématiques liées au dérèglement climatique ;
- La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet ;
- La capacité du binôme à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public ;
- La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@maisonarchi.org

et par courrier postal à :

Maison régionale de l'architecture
des Pays de la Loire
17 rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national et régional de l'Ordre des architectes
- La DRAC Pays de la Loire
- La Région des Pays de la Loire

Partenaires opérationnels

- La ville du Mans et le Mans métropole
- LA FABRIQUE – rêves de ville
- Le CAUE de la Sarthe
- Association des architectes de la Sarthe
- Département de la Sarthe (Service Eau et Rivières domaniales – Service urbanisme et aménagement)
- Festival le Mans Sonore
- Radio Alpa
- L'école supérieure d'art et de design Tours-Angers-Le Mans



Centre culturel d'architecture, la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire s'affirme dans sa dimension de ressources, de réflexions, de diffusion et d'actions, afin d'apporter une contribution utile à la définition de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme comme des activités d'intérêt public.

Ses intentions s'articulent autour de quatre grands axes :

- Diffuser la culture architecturale patrimoniale et contemporaine par toutes initiatives et pour tout public ;
- Être un lieu de sensibilisation, d'information, d'échange et de réflexion auprès de tout public et des acteurs des territoires dans les domaines du paysage et de l'architecture ;
- Susciter ou réaliser toute action permettant de comprendre comment l'architecture et le paysage sont des outils d'inclusion sociale et environnementale ;
- Fédérer, autour des enjeux de l'architecture, les acteurs qui accompagnent l'architecte dans la fabrication des projets faisant sens dans leur territoire.

Pour cela, l'association structure son activité autour d'actions culturelles qui convoquent architecture, paysage, urbanisme et autres disciplines : Résidences d'architecture, Expositions, Visites de chantier, Actions pédagogiques, Conférences, Organisation de prix, Publications écrites et audiovisuelles etc....

Elle partage son savoir-faire au sein du Réseau des maisons de l'architecture et auprès d'autres organismes en France et à l'étranger, afin d'offrir à son public un horizon toujours plus large.



L'ancien Lycée questionné

QUAND ? OÙ ?
d'avril à juin 2022 Montivilliers | Seine Maritime (76)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Avec plus de 16000 habitants, Montivilliers fait partie de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. La ville se caractérise notamment par un centre dense, riche d'un patrimoine architectural, religieux et civil de plusieurs époques et de quartiers périphériques développés dans les années 70.

Aujourd'hui, engagée dans des projets de transformation ambitieux, Montivilliers porte une réflexion sur les dimensions humaines de la ville, en interrogeant l'espace public, les mobilités et les cheminements, en encourageant de nouvelles pratiques créatives et durables...

En centre-ville, le projet de réhabilitation de son patrimoine répond à une volonté forte de mettre en valeur l'histoire architecturale et urbaine de la commune, en questionnant son positionnement au regard des enjeux environnementaux et sociétaux contemporains.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents logeront dans un gîte.
Un espace de travail sera mis à disposition au rez-de-chaussée du bâtiment concerné par la résidence.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à juin 2022.

1 semaine du 25 au 30 avril, pour découvrir le territoire et les acteurs ;
4 semaines du 9 mai au 4 juin, pour l'analyse et l'activation du territoire ;
1 semaine du 20 au 26 juin, pour la mise en oeuvre de la restitution grand public et institutionnelle.

THÉMATIQUE

La ville de Montivilliers projette la restauration et la requalification de « l'Ancien lycée » bâtiment patrimonial situé en plein centre-ville en ZPPAUP, à proximité de son Abbaye.

Classé monument historique, le bâtiment de 870m² réparti sur trois niveaux est bordé en extérieur avec la cours Saint Philibert et la cours au poule. La résidence d'architecture expérimentera de nouveaux usages et ouvrira le champ des possibles de ce site à réenchanter.

Comment imaginer un lieu durable, dans sa réhabilitation et ses usages, ouvert à la vie de la commune et aux envies de tous ses habitants ?
Comment faire de ces espaces, des lieux qui respectent l'histoire de la ville, accompagnent et encouragent des pratiques vertueuses de mixité, de durabilité, de créativité ?

La résidence mobilisera élus, habitants, acteurs locaux et institutionnels pour, ensemble, repenser l'usage du bâtiment, son articulation à la ville et à La Lézarde, ainsi qu'à sa trame verte et bleue. Les résidents prévoient des temps d'échange adaptés en s'appuyant sur les ressources locales.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Le Forum valorise la résidence d'architecture dans le cadre de sa programmation via ses supports de communication (programme de saison, site internet, réseaux sociaux, publication dédiée).
- Intégration de la restitution dans le cadre de Zigzag, festival d'architecture et des arts de l'espace.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le **ayant une appétence pour les questions d'environnement et à la transition écologique.**

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de médiation et de co-élaboration ;
- L'originalité et la pertinence du projet par rapport aux enjeux environnementaux et d'usages liés au site ;
- La capacité à proposer des formats qui intègrent et impliquent les publics dans une démarche de co-élaboration ;
- La capacité du binôme à communiquer, transmettre, partager avec le public.

Les candidats seront choisis sur la base de la pertinence de leur projet en adéquation avec la compréhension du territoire d'intervention. Les candidats présélectionnés seront prévenus par email puis invités à présenter leur projet devant un jury le 18 mars 2022 après-midi à Montivilliers.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@man-leforum.fr

et par courrier postal à :

Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Résidence d'architecture 2022
48, rue Victor Hugo
76000 ROUEN

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national de l'Ordre des architectes
- La Région Normandie
- La DRAC Normandie
- La commune de Montivilliers
- Le Crédit Agricole

Partenaires opérationnels

- L'agence d'urbanisme du Havre
- Label pays d'art et d'histoire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole
- Agence Nationale de Biodiversité et du Développement Durable
- CAUE 76



© Antoine Seguin

Le Forum – Maison de l'architecture de Normandie est une association culturelle à vocation régionale avec pour mission la démocratisation de la culture architecturale urbaine et paysagère au service d'un cadre de vie de qualité.

Il conçoit et coordonne des actions de médiation, permettant de mettre en perspective et en débat la fabrication et l'évolution du cadre bâti : actions pédagogiques à destination des scolaires, installations éphémères, balades urbaines, abordent l'aménagement par les usages, renouvellent le regard, ouvrent des espaces de paroles.

Le Forum est un lieu d'échange, de rencontre et de réflexion sur la fabrication de la ville et des territoires. Il inscrit ses actions au croisement de nombreux champs artistiques et disciplinaires. Tous les ans, il propose ainsi une programmation dans et hors les murs, composée d'expositions, de rencontres, de visites, de parcours, de projections, de cours d'histoire de l'architecture et d'ateliers favorisant l'émergence d'une culture partagée.

Il coordonne depuis 7 ans des résidences d'architecte, dispositif de médiation et d'appropriation des territoires.

Depuis 2019 il conçoit et programme Zigzag, festival d'architecture et des arts de l'espace le long de la vallée de la Seine, à l'automne.



TERRITOIRE D'ACCUEIL

Les dix communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) autour de Morvilliers constituent un ensemble discontinu qui accueille une population aux profils variés : familles issues d'agriculteurs ou d'artisans de longue date, nouveaux résidents attirés par le prix modique du foncier. Certains villages sont en plein essor et développent des services pour l'accueil et le confort des familles.

Ce territoire est à l'écart des centres urbains qui drainent l'essentiel de l'activité en particulier économique et culturelle, mais il reste des traces d'une vie autrefois foisonnante, pourvoyeuse de savoirs et de savoir-faire précieux.

Avec des logements anciens et des lotissements, des cultures et des forêts très présentes mises en valeur par le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement), le site d'enfouissement de l'ANDRA, le territoire choisi est celui du RPI considérant que les enfants des écoles regroupées dans le RPI constituent un lien essentiel de la communauté, avec lequel il sera nécessaire de travailler.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents logeront dans un camping-car. Un espace de travail fixe sera mis à disposition par la commune de Morvilliers.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à octobre 2022.

1 semaine en avril
2 semaines en mai
2 1/2 semaines en juin
3 jours en octobre

THÉMATIQUE

Il s'agit de révéler et d'inventer ce qui pourra tisser un récit partagé, une histoire commune afin de forger l'identité de ce territoire, d'ouvrir les regards sur un patrimoine qui mérite d'être revisité.

Trouver ce qui peut faire lien, au travers de ses paysages, de son bâti particulier, de l'activité économique et politique liée aux sites d'enfouissement de déchets nucléaires.

Une attention particulière sera portée au bâti, traditionnellement lié aux ressources disponibles localement : la brique, la terre, le bois, et aux perspectives qu'elles pourraient offrir dans l'avenir en accord avec les impératifs écologiques.

La résidence sera itinérante, par la mise à disposition d'un camping-car, mais devra aussi inscrire sa trace par de petites installations dans le paysage ou les villages, une signalétique, des graffitis, afin d'inscrire la résidence dans la durée. Un lieu-objet mobile, capable d'accueillir une exposition, une réunion, un événement festif sur différents sites, pourra être conçu pour être réalisé ultérieurement.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Temps de rencontres et d'échanges pour constituer un récit partagé ;
- Médiation scolaire et dédiée aux habitants ;
- Actions ponctuelles d'expérimentations (petites installations, signalétique, graffitis...) ;
- Exposition et valorisation finale lors des Journées Nationales de l'Architecture dans l'Aube puis restitution itinérante dans l'Aube et la Marne.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le : **journaliste, reporter, éventuellement vidéaste ou photographe, susceptible de mettre en écriture le projet et sa réalisation.**

L'équipe devra apporter des compétences sur ces différents profils : urbanisme, sociologie, paysage, approches participatives, approches constructives, environnementale et réemploi des matériaux.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de construction, de réemploi et paysagère ;
- La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet ;
- La capacité du binôme à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public ;
- La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@ma-ca.org

et par courrier postal à :

Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne
Maison Clémangis
1 placette du Cloître
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national de l'Ordre des architectes
- Le Conseil Départemental de l'Aube
- La Communauté de Commune de Vendeuvre Soulaines
- La DRAC Grand Est

Partenaires opérationnels

- Les communes du RPI
- La Direction des Services de l'Éducation Nationale de l'Aube
- Les deux écoles du RPI
- Deux associations locales
- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Sud Champagne
- L'Institut Universitaire des Métiers et du Patrimoine
- Canal 32 (chaîne de télévision locale)



© Antoine Seguin

Créée en 1990, la Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne (dite MACA) est une association de loi 1901. Ouverte à tous, elle s'est donné pour mission principale la diffusion et la transmission de la culture architecturale partout en Champagne-Ardenne.

Par ses expositions, ses conférences, ses ateliers, ses éditions..., elle travaille à sensibiliser les différents publics à l'architecture, à valoriser la création architecturale et à illustrer l'intervention des architectes dans le monde contemporain. Elle prend et encourage toute initiative visant à apporter une contribution utile à la définition de l'architecture comme activité d'intérêt public. Les membres du Conseil d'Administration, tous bénévoles, mènent les projets avec motivation et ardeur, épaulés par une chargée de mission, garante de l'ADN de l'association et faisant le lien avec le public, les partenaires, les élus.

La MACA occupe la Maison Clémangis, au coeur de la ville de Châlons-en-Champagne, fraîchement rénovée en intérieur. Les différents niveaux de la bâtisse, véritables lieux de rencontres, d'échanges, intègrent des espaces d'exposition et de conférence. Elle se déplace aussi dans l'Aube, les Ardennes, la Haute-Marne et la Marne, avec ses partenaires locaux.

Toutes les actions initiées par la MACA reposent sur un socle commun : celui de la passion de l'architecture. À ce principe fondateur s'ajoutent d'autres valeurs essentielles comme le partage, la curiosité, la créativité, l'ouverture et la convivialité.



© MA Poitiers

Le pied dans les Sables

QUAND ?

d'avril à septembre 2022

OÙ ?

Poitiers | Vienne (86)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Inscrite au cœur du quartier des Trois-Cités à Poitiers, la Cité des Sables, comme bien d'autres grands ensembles résultant de la politique de reconstruction menée par l'État en matière d'aménagement et de planification urbaine du territoire, fait partie de ce patrimoine urbain et architectural du XX^e siècle dit « ordinaire ».

Marquées par un urbanisme de barres et de tours inspiré des préceptes de l'architecture moderne, la cité et son architecture présentent aujourd'hui une image préjudiciable au quartier et à ses habitants. Dans un contexte de renouvellement urbain et de transition écologique, la barre Normandie-Nièmen, bâtiment emblématique et représentatif de la cité, voit ainsi son avenir interrogé.

Qu'il s'agisse d'un programme de rénovation ou de transformation de ce patrimoine architectural du quotidien, la volonté des habitants de l'immeuble, et plus largement de la cité, est d'être associé au projet d'évolution de leur cadre de vie, leur parole prise en compte et leur pouvoir d'agir reconnu !

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Un lieu d'hébergement dédié aux résidences d'artiste de la Ville de Poitiers.

Un espace de travail au cœur de la barre Normandie-Nièmen.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à septembre 2022.

1 semaine en avril

2 semaines en mai

2 semaines en juin et juillet

1 semaine en septembre

THÉMATIQUE

Le devenir de la barre Normandie-Nièmen, peut-il être prétexte à interroger l'identité du quartier, inviter à une réflexion sur le comment y vivre ensemble et initier une dynamique citoyenne favorisant l'apparition de nouveaux usages ?

Dans un contexte de mixité culturelle et générationnelle, s'appuyant sur les mémoires et paroles habitantes, il s'agira d'interroger la capacité de la cité à identifier son patrimoine et en faire une force participant à la construction d'une identité partagée.

Afin de fédérer les habitants autour de cette recherche-crédation, la résidence proposera sur des lieux et temps clés de la vie du quartier, en lien avec ses acteurs, des actions mobilisant des dispositifs-outils de production et de médiation ludiques et créatifs, participant à l'acculturation des habitants.

À travers la création d'outils d'implication et de diffusion, la résidence veillera à collecter et transmettre la parole habitante afin qu'elle joue pleinement son rôle impulseur dans le développement du pouvoir d'agir et d'initiatives habitantes.

PENDANT LA RÉSIDENCE

La résidence est envisagée comme un facilitateur de rencontre entre les habitants du quartier et la Maison de l'Architecture :

- Chantier collectif pour l'aménagement de l'espace de travail dans la barre Normandie-Nièmen ;
- Temps de rencontres et d'échanges avec l'ensemble des artistes résidents de la Villa Bloch ;
- Séance Cinéma en plein air avec les Centres socio-culturels des Trois-Cités ;
- Médiation scolaire et dédiée aux habitants ;
- Restitution itinérante.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le : **graphiste, facilitateur graphique ou un réalisateur de podcast orienté vers la collecte et la restitution de la parole.**

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- Un engagement et une sensibilité aux enjeux sociaux liés à l'habitat et au cadre de vie ;
- La capacité à mener des démarches participatives et éducatives, à impliquer les habitants et à les impliquer dans le projet ;
- La capacité à restituer les paroles exprimées aux habitants et aux institutions partenaires ;
- La pertinence de la proposition au regard de la thématique de la résidence et de son territoire.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@ma-poitiers.fr

et par courrier postal à :
Maison de l'Architecture de Poitiers
en Nouvelle-Aquitaine
1 rue de la Tranchée
86000 POITIERS

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national de l'Ordre des architectes
- La Ville de Poitiers
- Grand Poitiers Communauté urbaine
- Loc'Action

Partenaires opérationnels

- Centre socio-culturel des Trois-Cités
- Loc'Action
- Ekidom, OPH de Grand Poitiers
- Association des commerçants des Trois-Cités
- Médiathèque des Trois-Cités
- Associations de solidarité, d'insertion et de sauvegarde de l'enfant à l'adulte
- Délégation académique à l'action culturelle du Rectorat de Poitiers

ma

maison de l'architecture
de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine



© Antoine Seguin

Lieu de découverte et de référence, la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine accueille ses visiteurs sous une verrière fin XIX^e, rare exemple de réhabilitation d'une architecture industrielle en centre-ville.

Vitrine incontournable de la culture architecturale, elle met en lumière les savoir-faire liés à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, le design dans une approche pluridisciplinaire, à la fois sensible, esthétique, constructive, historique, artistique, sociétale, technique, scientifique, environnementale...

Maison ouverte à tous, la Maison de l'Architecture propose des expositions, conférences, ateliers, parcours pédagogiques, visites, voyages et développe des projets d'édition.

Engagée dans la réflexion sur la transition écologique et les pratiques émergentes, elle offre un regard sur le cadre de vie, le patrimoine et la culture contemporaine en lien avec l'actualité de son territoire.

À l'image des 32 structures du Réseau des Maisons de l'Architecture, elle se positionne comme acteur de réflexion, facilitateur de rencontres et organisateur d'actions.



Les lotissements pavillonnaires : une tentative d'utopie ?

QUAND ? d'avril à juillet 2022 **OÙ ?** St-Médard-en-Jalles | Gironde (33)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

La ville de Saint-Médard-en-Jalles possède de nombreuses zones résidentielles dont le lotissement Beaumine. Constitué de 50% d'espaces naturels, à la lisière de la métropole bordelaise, elle se positionne comme porte d'entrée dans le Médoc, entre les zones humides et fertiles des Jalles, les vignes et la forêt des Landes de Gascogne. Cette situation hybride, une culture métropolitaine et les prémices des zones touristiques estivales lui confère une certaine dynamique territoriale et culturelle avec la présence d'une scène nationale ambitieuse : le Carré-Colonnes.

Une très forte pression foncière y est exercée, en rebond de celle de Bordeaux et de sa première couronne déjà totalement saturée. Son urbanisation est souvent caractérisée par la prolifération du modèle pavillonnaire. Un patrimoine architectural du quotidien qui, s'il serait trop simple à condamner moralement, doit cependant être questionné dans ses dimensions écologiques, sociales ou urbaines.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents seront hébergés dans un logement équipé.
Un espace de travail sera mis à disposition par la commune.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties d'avril à juillet 2022.

THÉMATIQUE

Le thème de « la revanche des pavillons » se confirme. Depuis la crise sanitaire, le lotissement connaît un retour en grâce. Renvoyant l'image de la lointaine banlieue et du repli sur soi, il est aussi synonyme d'étalement urbain, de mixité sociale limitée et questionne les mobilités.

Quelle identité revendique-t-il ? Comment les habitants la décrivent-ils ? La défendent-ils ou au contraire en pressentent-ils les limites ? Les premiers lotissements commencent à dater. Leur obsolescence est d'une actualité proche. Comment interroger la mémoire de ce lieu de vie ? Comment peut-on réhabiliter tout en conservant la trace des habitants ? Si on ne peut plus construire sur les terres forestières et agricoles, la densification devient une évidence. Comment cette forme urbaine peut répondre à ce paradigme pour évoluer et se réinventer ?

Ces nombreuses interrogations nous poussent à nous intéresser à leurs identités, leurs évolutions, et aux ressentis des habitants face à ces constats. Sujet d'exploration idéale, il fait écho à notre époque individualiste tout en étant l'archétype d'une forme mondialisée.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- La résidence sera ponctuée de réunions de sensibilisation des acteurs locaux, d'émissions radio, de conférence, d'exposition, de publication.
- Un cycle d'émissions de radio via le site Mezzanine sera activé pour rythmer les temps de la résidence. Il alternera une programmation in situ sur le lieu de résidence et au 308 – Maison de l'Architecture à Bordeaux.
- L'espace d'exposition et/ou de conférence du 308 sera également mis à disposition de l'équipe en fin de résidence pour une présentation publique.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de deux personnes sera accueillie, composée d'**un.e architecte mandataire de l'équipe**, accompagné.e d'un.e autre professionnel.le : **écrivains, sociologues, costumiers, musiciens, anthropologues, cinéastes, danseurs ...**

Sélection

Le jury sera sensible à une approche empathique du lieu, avec l'ambition de prendre soin plutôt que de reconstruire dans une démarche recherche-action et un cadre propre à l'autonomisation :

- FAIRE AVEC, activer un lien intrinsèque avec le territoire : histoire, traces, qualité, besoins;
- FAIRE POUR, construire une culture commune qui perdure au-delà de la résidence ;
- FAIRE AUTREMENT, élaborer une pensée dans l'action, éprouver le site au quotidien pour œuvrer à sa transformation ;
- FAIRE ICI, activer ce territoire rural et urbain dans l'ensemble de ses composantes et de sa complexités ;
- FAIRE ENSEMBLE, ponctuer le temps de la résidence avec des moments de partage et la mise en forme d'un récit collectif sur le territoire d'accueil et au 308-MA ;
- La qualité et la pertinence des moyens de restitutions envisagés dans le cadre de la résidence seront des critères déterminants.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
ma@le308.com

et par courrier postal à :

Le 308
Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine
308 avenue Thiers
33100 BORDEAUX

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le conseil national de l'Ordre des architectes
- La DRAC Nouvelle-Aquitaine
- La commune de St-Médard-en-Jalles
- Partenaires privés

Partenaires opérationnels

- Le CAUE de la Gironde
- Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine
- Artisans, commerçants et entreprises locales
- Établissements scolaires locaux
- Médiathèque & ludothèque de SMEJ
- Associations locales
- Scène nationale Carré Colannes
- Cinéma l'Étoile



Le 308 - Maison de l'Architecture
en Nouvelle-Aquitaine



© Antoine Seguin

Le 308-Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine (308-MA) a été fondé en 1993 sous la forme d'une association loi 1901. Il tire son nom de son adresse qu'il partage depuis 2009 sur la rive droite de Bordeaux avec l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine et le Centre de formation MAJ. Au rez-de-chaussée d'un transformateur électrique, un espace d'exposition baigné de lumière se déploie en double hauteur.

Sa cour accueille les événements des beaux jours tandis que la salle de conférence permet d'organiser petits déjeuners, rencontres ou débats. Les étages de bureaux complètent cet espace métamorphosé par Fabre de Marien où les éléments industriels laissés bruts dialoguent avec la réhabilitation vêtue de blanc.

Engagée dans la valorisation et la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère, la structure organise 30 à 40 événements par an : expositions, conférences, actions pédagogiques, voyages d'études et visites guidées. Ouverte à tous, professionnels comme amateurs, scolaires ou jeune public, elle défend une culture vivante et un goût prononcé pour les disciplines artistiques.

Attentif à son territoire, le 308-MA a créé un palmarès (www.palmares.archi) en 2016 en vue de soutenir la création architecturale régionale, et en 2020, une plateforme numérique, Mezzanine, hébergeant une webradio d'architecture (www.mezzanine.archi).

LE RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

Le Réseau fédère, conseille et donne de la visibilité aux 32 Maisons de l'architecture. Son rôle est d'aider à déployer et pérenniser des actions sur tout le territoire. À l'échelle nationale il organise des événements (biennale, prix du RMA, résidences, etc.) et édite des ouvrages valorisant les actions menées par les Maisons, dans le sens d'une diffusion de la culture architecturale auprès de tous les publics.

Le Réseau accompagne et conseille ses membres sur des aspects de communication pour les aider à renforcer leur visibilité ou d'action juridique pour les aider à mieux se structurer.

ma-lereseau.org



L'ORDRE DES ARCHITECTES EN FRANCE

L'Ordre des architectes, créé par la loi du 3 janvier 1977, rassemble 30 000 professionnels nécessairement inscrits au Tableau de l'Ordre pour porter le titre et exercer la profession dans le respect de leurs règles de déontologie.

Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, l'Ordre est chargé d'une mission de service public et veille ainsi à la protection des usagers.

Il a également pour rôle de représenter la profession auprès des pouvoirs publics, et œuvre à la promotion de la qualité architecturale.

architectes.org



LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture. À ce titre, il favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces naturels et bâtis. En région, les directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère, accompagnent les Maisons de l'architecture dans leurs missions sur le territoire.

Dès 2010, certaines Maisons de l'architecture initient aux côtés de leur DRAC des résidences d'architecture. Le ministère de la Culture soutient le dispositif national depuis 2018.

culture.gouv.fr



infos

Retrouvez les éditions précédentes
& téléchargez l'appel à candidature :

www.ma-lereseau.org

Contact presse :
Ingrid Cadoret
C la vie - l'agence de com
ingrid@c-la-vie.fr

**Réseau des maisons
de l'architecture
Tour Maine Montparnasse
33 avenue de Maine BP 154
75755 Paris cedex 15
FRANCE**

secretariat@ma-lereseau.org



ORDRE
DES
ARCHITECTES



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*